Déclaration de Cotonou sur « Futurs Ruraux » (Rural Futures) 2-4 mai 2013, Cotonou, Bénin

- **1.** Le premier *Forum sur le* développement *rural en Afrique (FDRA)* qui a été organisé sur le thème de *la transformation rurale durable à l'ordre du jour pour l'Afrique* par l'Agence du NEPAD et hébergé par la République du Bénin, s'est tenu du 2 au 4 mai 2013.
- 2. Il a été reconnu que le thème du Forum s'inscrit dans la vision de la transformation rurale de l'Union Africaine et du NEPAD qui porte sur i) la croissance économique accélérée et diversifiée dans les zones rurales (y compris les petites villes en milieu rural) notamment une hausse des opportunités d'emploi et des moyens de subsistance, ii) un rythme accru de réduction de la pauvreté rurale et des inégalités, tant entre les zones rurales et urbaines (les villes) qu'entre les territoires ruraux et en leur sein, et iii) une plus grande durabilité environnementale. La mise en application cette vision devrait reposer sur les succès et les enseignements tirés d'initiatives du NEPAD telles que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA).
- 3. Considérant que l'Afrique a connu une croissance sans transformation, nous convenons de la nécessité de parvenir à un **développement rural durable** pour faire face aux défis de la forte croissance démographique, du chômage et du sous-emploi dans les zones rurales, en particulier des jeunes, de la demande croissante en denrées alimentaires et de la flambée de leurs prix, du changement et de la variabilité climatique, de l'insécurité alimentaire au niveau régional, des retards dans les rendements agricoles, de la faiblesse des liens rural-urbain et du manque de synergie entre les activités entreprises au sein des environnements ruraux.
- **4.** Compte tenu de l'importance du dialogue politique inclusif et des processus participatifs dans la formulation et la conception des politiques publiques comme préalables à une transformation rurale effective, nous convenons de promouvoir un consensus national large sur le développement rural et la transformation et de mettre le développement rural au coeur des plans, des stratégies et des budgets de développement.
- **5.** Notant que l'Afrique est au seuil d'une nouvelle ère technologique encouragée par des avancées rapides dans les technologies de l'information et de la communication, nous décidons de mettre la science, l'innovation et la technologie au service de la transformation rurale.
- **6.** Considérant que la transformation rurale doit être un programme multi-acteur et multisectoriel, nous convenons que les éléments suivants sont essentiels en vue de sa mise en œuvre: l'économie politique de la transformation rurale ; l'aménagement du territoire et la multi-sectorialité ; les moyens d'existence et la création d'emploi; le développement des infrastructures rurales ; gestion et la durabilité environnementale.
- **7.** Nous convenons que les **Valeurs africaines** suivantes fournissent le cadre dans lequel le programme de transformation rurale sera poursuivi:
 - i) Respect, dignité, bien-être humain et social;
 - ii) Coopération, responsabilité collective et solidarité de groupe sur des questions d'intérêt commun ;
 - iii) Fortes valeurs familiales et communautés fortes en tant que base de la société rurale.

- 8. Nous sommes convenus des principes clés suivants pour orienter la transformation rurale :
 - i) Principe 1: redéfinir la compréhension de « rural » en vue de mettre l'accent essentiellement sur les populations, les traditions et la culture, et reconnaître les liens existants entre le rural et les petits centres urbains ;
 - i. Principe 2 : renforcer une approche multisectorielle et réajuster les institutions et les politiques pour intégrer le développement rural dans les stratégies nationales et dans la planification du développement de long terme.
 - ii. Principe 3 : intégrer l'approche spatiale aux politiques et à l'investissement publics et soutenir un modèle d'aménagement territorial basé sur les spécificités locales pour le développement rural.
 - iii. Principe 4 : établir une compréhension large des secteurs productifs et les appuyer dans les zones rurales, en incluant la question de la réforme agraire et des structures foncières ainsi qu'aux relations entre activités agricoles et non-agricoles.
 - iv. Principe 5 : Reconnaître aussi bien les institutions et acteurs sociaux et économiques des secteurs formels et informels dans la construction de consensus aux niveaux local et national sur une stratégie de transformation rurale.
 - v. Principe 6 : Renforcer les référentiels de base en vue de nourrir les politiques rurales et la planification de l'investissement qui soient adaptées à leur contexte.
- 9. Nous croyons que les éléments suivants sont les facteurs clés de succès pour une transformation rurale en Afrique :
 - i. La vision doit être celle d'une transformation rurale axée sur les populations
 - ii. On doit avoir une appropriation africaine forte et un leadership engagé à tous les niveaux du projet de transformation
 - iii. On doit construire une résilience sociale, économique, politique et environnementale et leurs interrelations
 - iv. L'agriculture et la transformation agricole sont essentielles aussi bien pour la croissance économique que pour le bien-être humain
 - v. Des partenariats et coalitions forts sont nécessaires à tous les niveaux, y compris le local, pour piloter et réaliser la transformation rurale
 - vi. Des biens publics de qualité, en particulier en matière d'infrastructures, sont fondamentaux pour la transformation rurale
 - vii. La connaissance et l'apprentissage sont des catalyseurs de la transformation.
- 10. Nous exhortons l'Agence du NEPAD à continuer de faire preuve de leadership dans la mobilisation des partenariats multilatéraux, pour mettre en œuvre le chantier du développement rural et de la transformation rurale.
 - i. Le FDRA devra continuer à être une plate-forme pour des échanges sur les divers points de vue relatifs aux options politiques, à la réflexion stratégique et aux actions visant la transformation rurale en Afrique. L'une des priorités du Forum consiste à faciliter le dialogue sur les innovations et réformes institutionnelles et politiques.
 - ii. «Futurs Ruraux » devra établir des partenariats stratégiques en vue de la mise en œuvre conjointe des programmes phares pour la transformation rurale. La priorité sera donnée aux investissements dans des projets innovants ayant des possibilités de rendement élevés et des perspectives d'élargissement au sein et à travers les pays et les régions;

- iii. Un bilan périodique devra être élaboré par l'Agence du NEPAD sur « l'état du développement rural en Afrique » qui mettra l'accent sur les perspectives de croissance et de développement ainsi que les défis qui y sont liés ;
- iv. « Futurs Ruraux » devra établir un programme de sensibilisation pour des échanges d'information et de meilleures pratiques sur le développement rural en Afrique et dans d'autres régions du monde ; et en particulier la production et le partage d'analyses politiques ;
- v. Un plan directeur de transformation du milieu rural devra être élaboré en vue des processus de prise de décision de l'UA;
- vi. « Futurs Ruraux » devra établir une plateforme d'apprentissage et de connaissances en vue de promouvoir et de renforcer les partenariats d'apprentissage entre les principales organisations régionales et nationales impliquées dans le développement rural ;
- vii. Le programme « Futurs Ruraux » devra élaborer et mettre en œuvre des mécanismes destinés à surveiller l'impact des initiatives de transformation rurale et proposer des instruments en vue de documenter et de partager les importantes leçons et expériences avec les différentes parties prenantes au Programme « Futurs Ruraux », y compris des messages politiques adressés aux forums ministériels et autres instances de l'UA.